



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport Financier du Samedi 15 Juin 2019

—

Saison 2018-2019

Sommaire

Introduction.....	2
Préambule	2
Tableau Financier.....	2
Budget Réalisé 2018-2019	3
Adhérents.....	3
Augmentation des recettes	4
Redéploiement budgétaire.....	5
Investissement sur la saison 18-19	5
Point sur le stock des arcs	6
Subventions	6
Factures & Bordereaux.....	7
Autres évènements.....	7
Concours Nature et 3D Débutants.....	7
Reconduction des concours ou non ?	7
Budget Prévisionnel 2019-2020.....	8
Révision tarif.....	8
Adhésions	8
Recettes.....	9
Dépenses	9
Subventions	10
Conclusion.....	11

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Introduction

Préambule

Le rapport financier que l'on vous présente cette saison est construit sur le modèle de l'année passée.

Ainsi, vous avez à votre disposition deux documents :

- Le tableau Financier qui présente :
 - les dépenses et recettes
 - pour le réalisé et le budget
- Une annexe du présent Rapport, qui reprend les chiffres que je vais vous communiquer durant l'exposé.

Tableau Financier

Quelques mots sur le tableau financier. Il est présenté sur deux pages :

- Une page dépense.
- Une page recette.

Sur chaque page, deux ensembles de colonnes :

- Budget Réalisé :
 - Il s'agit d'une estimation, quelques dépenses restant à faire.
 - Vous avez un comparatif du budget prévisionnel initial et du réalisé à ce jour.
 - Pour chaque ligne budgétaire, vous pouvez trouver le détail en commentaire.
- Budget Prévisionnel :
 - Il s'agit d'une estimation qui sera affinée en Octobre, quand nous aurons une visibilité de la réalité des inscriptions (budget révisé).
 - Pour chaque ligne budgétaire, vous avez un détail de la source de financement ou de l'affectation aux dépenses.

Tous les chiffres qui vont vous être présentés dans la suite de ce rapport peuvent être retrouvés dans le tableau financier.

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Budget Réalisé 2018-2019

Adhérents

Nous pouvons noter cette saison une stabilité des adhésions :

- Saison 17-18 : 98 adhérents, dont 87 licenciés (pour rappel).
- Budgété 18-19 : 94 adhérents, dont 84 licenciés.
- Réalisé 18-19 : 98 adhérents, dont 88 licenciés.
- Répartition des catégories « suivies » :
 - 34 jeunes (norme FFTA), soit 34,7 %
(pour rappel, 37 jeunes en 17-18)
 - 25 Archères, soit 25,5%
(pour rappel, 22 archères en 17-18)
 - 3 nouveaux 1ere Cie, hors débutant.
(pour rappel, 4 nouveaux en 17-18)

A noter aussi :

- L'offre de location d'arc fonctionne toujours aussi bien, puisque l'on a 18 arcs de loués pour la saison prochaine.

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Augmentation des recettes

Globalement, les recettes diminuent légèrement par rapport à la saison précédente, mais augmentent par rapport au Budget annoncé il y a un an :

- Saison 17-18 : 23870 (pour rappel).
- Budgétés 18-19 : 19600 €.
- Réalisé 18-19 : 23372€.

On constate un surplus de recette de 3754 € entre le budgété et le réalisé.

Dans ces surplus de recette, on peut distinguer deux types de surplus :

- Les surplus « *fléchés* » : la somme perçue est reversée aussitôt.
- Les surplus « *libres* » qui représentent de l'autofinancement.

Les Surplus « *fléchés* » : 843 €

- Licence : +111 €. Cela correspond à une légère augmentation des adhérents vis-à-vis de l'attendu.
- Ventes de marchandises : 587€
- Subvention matériel : -36€
- Autres produits : 181€

Les surplus « *libres* » : 2911 €

- Cotisation : + 511 €.
- Stage découverte : +400 €. 3 groupes ont loué le terrain contre 1 seul budgété
- Produits : 1266€ Cela correspond aux surplus de la location d'arc et des inscriptions aux concours
- Ventes : 734 €. Cela correspond aux recettes brutes des buvettes.

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Redéploiement budgétaire

Ré-affectation de ligne budgétaire : 2894 €

3 lignes budgétaires n'ont pas été totalement consommées : transport CDF (1844€), Formation (200 €), et Engagement sportif (850€).

Cela nous dégage ainsi une capacité de re-déploiement de 2894€.

Capacité d'investissement : 5805 €

Ainsi, avec les « Surplus libres » (2911 €) et les ré-affectations budgétaires (2894€), nous dégageons une capacité d'investissement de 5805€.

Affectation des surplus

Ces ressources (supplémentaire ou redéployées) ont été utilisés comme suit :

- Matériel pour rénovation et équipement : 3300€
- Fourniture (équipement des arcs essentiellement) : 1000 €.
- Réception/hébergement (en particulier frais pour concours débutants) : 800€
- Récompenses : 386€

Investissement sur la saison 18-19

Sur la saison 18-19, ce sont ainsi près de 7250€ qui auront été investis, répartis comme suit :

- Rénovation parcours : 1700€
- Aménagement logis : 1000€
- Cibles 3D : 2700 €
- Stock de Ciblerie : 1850 € (stramit, carré mousse, cible mobile)

auxquels viennent s'ajouter 1100€ de bénéfice des concours qui vont permettre l'achat de cibles 3D supplémentaires et d'arcs de chasse.

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Point sur le stock des arcs

Concernant les arcs, nous avons maintenant un parc très important :

- 43 poignées d'initiation
- 29 poignées métal de location
- 120 paires de branches :
 - A noter que les branches sont compatibles avec toutes les poignées, ce qui fait la richesse de l'offre de location.
- 21 Arcs droits :
 - 11 droitiers et 9 gauchers, un ambidextre.
 - 12 arcs juniors 20 et 25", 4 arcs 25", 2 arcs 30", 2 arcs 40".
 - Des jeux de flèches bois pour tous ces arcs.
- 5 arcs à poulie :
 - 2 juniors tout équipés, un droitier et un gaucher.
 - 1 adulte tout équipé, qui peut permettre une découverte du type d'arme.
 - 2 arcs nus donnés par des archers.
- Nouveauté, 2 arcs chasse, un 3ème est en préparation.

Subventions

Gros matériel : 2700 €

Comme l'année dernière, une subvention de 2700€ nous a été accordée par l'USMV. Cette subvention est passée en ciblerie 3D pour renouveler un stock vieillissant.

Conseil Général : 250€

Cette subvention est accordée chaque année en fonction du nombre d'adhérents. Cela fait partie des lignes budgétaires non encore clôturées.

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Factures & Bordereaux

Enfin, comme chaque année, l'ensemble des factures et des bordereaux est accessible sur simple demande.

Si vous le souhaitez, je peux vous fournir un lien pour visualiser l'ensemble des pièces de la comptabilité de notre Compagnie.

Autres évènements

Concours Nature et 3D Débutants

Je ne vais pas re-détailler les montants des recettes et dépenses, vous les avez dans l'annexe jointe.

Au global, les deux concours nous rapportent 1189 €, ce qui est supérieur aux prévisions qui étaient de 800 € de bénéfice.

Le fait de faire 2 concours relativement proche fait plus que doubler les bénéfices, car le 2^e engendre moins de frais (sur la buvette par exemple).

Enfin, ces concours nous amènent une notoriété dans le milieu de l'Archerie, puisque certains de nos compétiteurs retrouvent sur des parcours des archers qui ont commencé chez nous, ce qui est un beau compliment.

Nous avons aussi reçu de nombreuses félicitations par mail de la part d'archers.

Enfin, ces concours sont profitables, et « relativement » faciles à monter :

- On joue à domicile
- peu de frais,
- un bénéfice important.

Reconduction des concours ou non ?

Comme vous le voyez, ces deux concours sont une source importante de revenus.

Toutefois, leur reconduction est soumise à la mobilisation de tous les archers pour en assurer le bon déroulement. La décision sera prise en octobre.

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Budget Prévisionnel 2019-2020

Révision tarif

Pour la saison 19-20, nous n'augmenterons pas les tarifs généraux, une augmentation de licences ayant déjà été anticipée l'an passé :

- les jeunes restent à 135€ (Licence et cotisation USMV inclus)
- les adultes restent à 170 € (Licence et cotisation USMV inclus)
- les réductions (famille et Viroflaysien) restent identiques.

Enfin, le tarif des 2^e Cie passe à 110€ (Cotis USMV incluse), aucune augmentation n'ayant été appliquée l'an dernier.

Adhésions

Pour élaborer le budget, nous estimons le nombre de départ naturel, et le nombre de nouveaux licenciés.

Nous avons pris des hypothèses suivantes :

- Sur le nombre de départ : 18 départs estimés.
- Sur le nombre de débutants : 12 places ouvertes

Suite à cet exercice, nous arrivons à une estimation de 92 adhérents, dont :

- 5 nouveaux licenciés,
- 30 jeunes,
- 12 débutants,
- 10 2^e Compagnie

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Recettes

Sur la base des adhésions prévisionnelles, le budget des recettes s'élève à 20005€. Ces recettes sont à diviser en deux groupes :

- Les recettes donnant lieu à un usage « fléché » : 10570€.
- Les recettes donnant lieu à un usage « libre »: 9435€.

Les 10570 € de recettes à usage fléchés peuvent être listées comme suit :

- Licences FFTA : 5760 €.
- Kits et Polos : 1650 €.
- Subvention Mairie : 2700 € (gros Matériel)
- Cotisation adhérents USMV :460€.

Les recettes « libres » de 9435 € sont construites sur les sources de financement suivantes :

- Cotisations : 7445 €.
- Subventions : 250 € (CGY).
- Location de matériel : 1440 €.
- Vente buvettes : 100€
- Location terrain : 200 €.

On pourra ainsi noter que nos capacités d'autofinancement sont de 9435 € ; elles dépassent largement les subventions octroyées (2700 €).

Dépenses

On ne va pas détailler ici l'ensemble des postes de dépenses, qui sont tous présentés dans le tableau financier.

En revanche, on pourra préciser les dépenses remarquables ci-après :

- 2500 € sont affectés au poste « matériel & équipement » pour la poursuite de rénovation des pas de tir et des installations
- 2700 € de gros matériel (3D, Stramit, au titre de la subvention).

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Subventions

Comme la saison dernière, les subventions sont stables.

Notre Compagnie ayant des ressources pour financer des investissements divers, il n'est pas justifié d'aller à la chasse aux subventions, activité qui est de toute façon extrêmement chronophages.

C'est un choix que nous faisons depuis plusieurs années, et qui finalement nous réussit plutôt bien.

Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier _ Saison 2018-2019

Conclusion

Sauf imprévu, le budget de la saison en cours (2018-2019) sera clôturé à l'équilibre, ainsi que cela avait été prévu il y a un an.

Nous respectons donc nos engagements.

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre (+118 €), et les hypothèses prises pour son élaboration sont réalistes :

- Le nombre de départ a été volontairement surestimé.
- Nous avons la totalité des débutants inscrits.
- Au vu des arcs de location, on s'attend à un bon taux de renouvellement des débutants de cette saison.

En outre ce budget inclus :

- les 367€ de redevance USMV (en baisse).
- les 5€ de cotisation par adhérent à l'USMV pour un total de 460€.

Le budget présenté pour la saison prochaine est « simple » : pas de manifestation compliquée, ni de recettes à reverser.

Enfin, ce budget prévisionnel a été envoyé à l'USMV, il est en attente de validation en Conseil d'Administration de l'USMV.

Nous sommes évidemment à votre disposition pour de plus amples informations.

Les Trésoriers de la Compagnie,
Odette Gallissot
Thomas Guglielmi